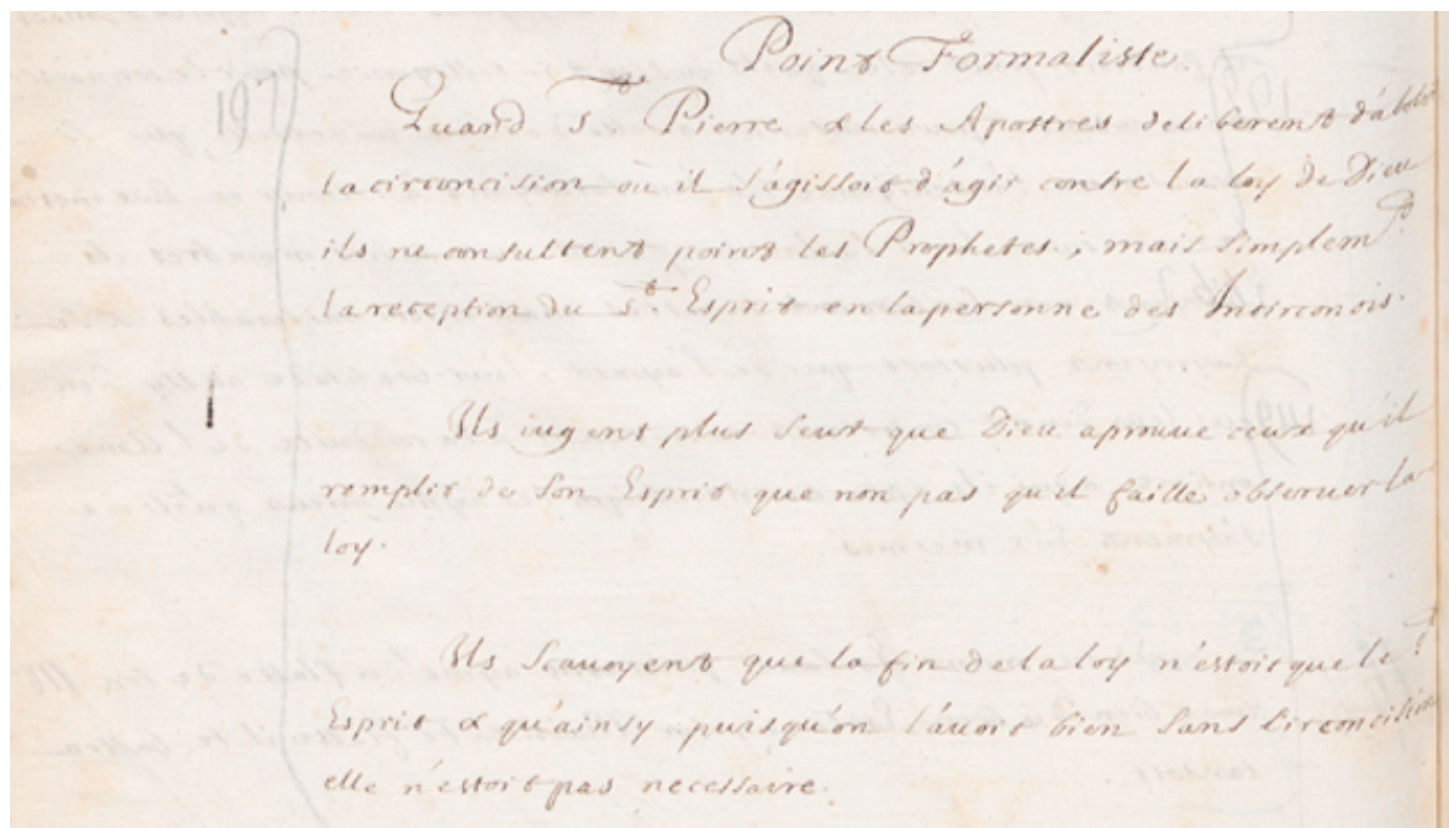


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 179 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



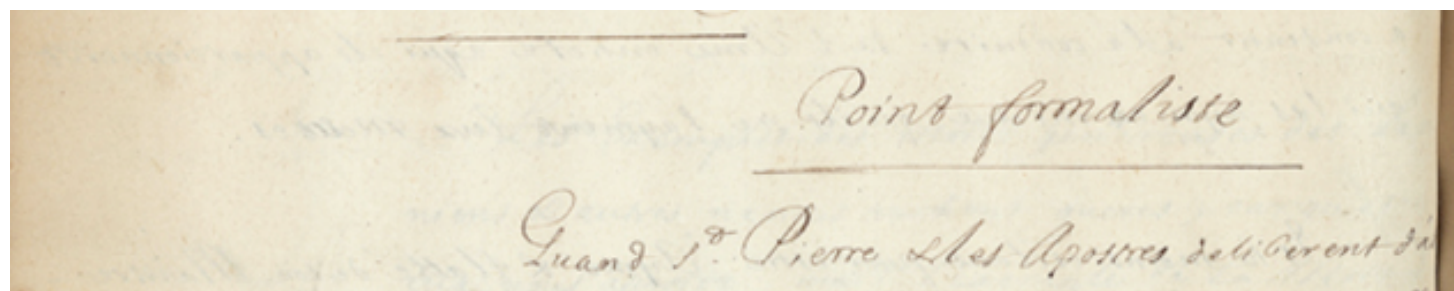
Point formaliste.

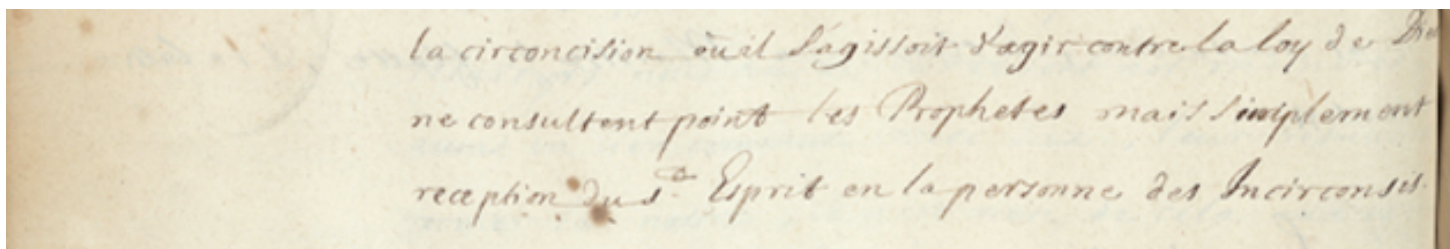
Quand s^t. Pierre & les Apostres delibèrent d'abol[ir]
la circoncision où il s'agissoit d'agir contre la loy de Dieu
ils ne consultent point les Prophetes, mais simplement
la reception du s^t. Esprit en la personne des Incirconcis.

Ils jugent plus seur que Dieu approuve ceux qu'il
remplit de son Esprit que non pas qu'il faille observer la
loy.

Ils scauoient que la fin de la loy n'estoit que le s^t.
Esprit & qu'ainsy puisqu'on l'auoit bien sans circoncision
elle n'estoit pas necessaire.

C₂, p. 212 (l'image du texte est incomplète à droite)

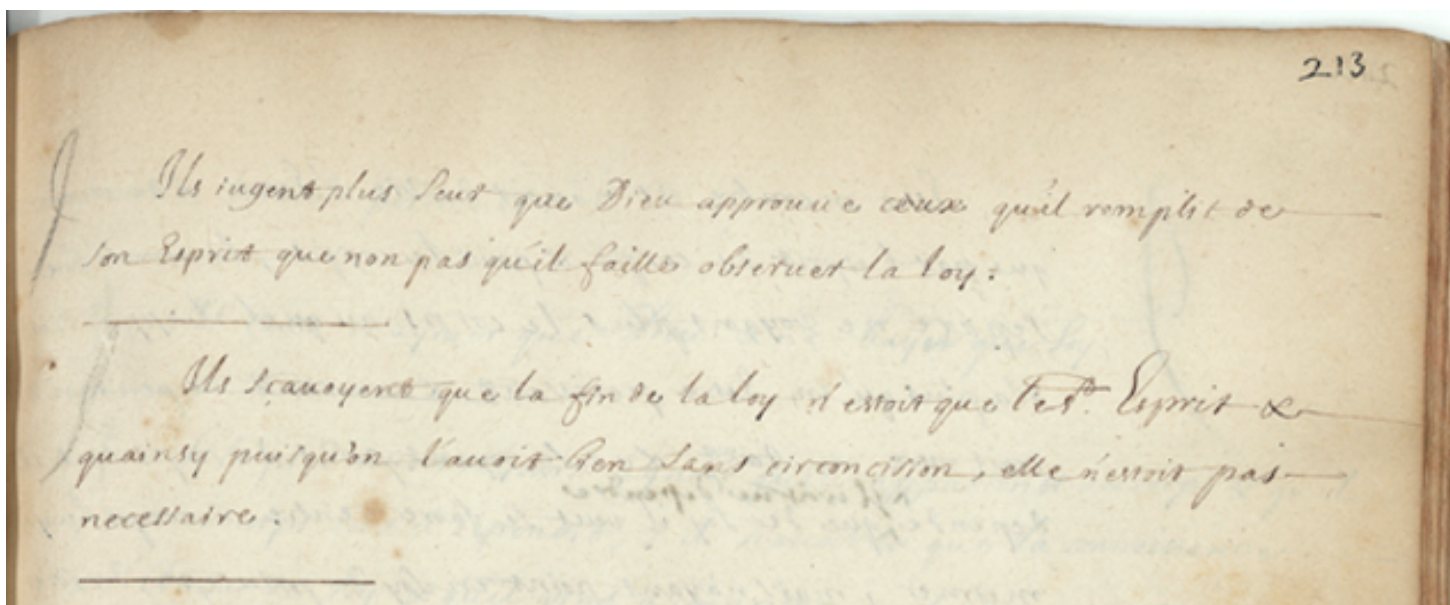




Point formaliste

Quand s^t. Pierre & les Apostres deliberent d'a[bolir]
la circoncision où il s'agissoit d'agir contre la loy de Die[u ils]
ne consultent point les Prophetes mais simplement [la]
reception du s^t. Esprit en la personne des Incirconsis.

C₂, p. 213



Marques en marge de C₁ (concordance au crayon) et de C₂ (J au crayon) : voir la description des Copies C₁ et C₂.

En général, les deux Copies séparent les papiers au moyen d'une ou deux lignes blanches. Dans C₂, la plupart des fragments de la liasse *Morale chrétienne* ont été séparés par un trait. Le copiste a aussi retranscrit le trait de séparation écrit par Pascal pour séparer le dernier paragraphe. La personne qui a écrit les J au crayon a répété ce signe comme s'il s'agissait de deux fragments.

La personne qui a numéroté les textes dans C₁ a regroupé ce fragment avec *Morale* 14 (n° 364) *Morale* 15 et *Morale* 16.

Les deux Copies transcrivent le même état du texte, conforme à l'original (dont une partie a été écrite par le secrétaire de Pascal), mais elles omettent de souligner le mot *nécessaire*.

Le texte est séparé des autres fragments dans les deux Copies.